



Séance du 19 décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 27

Date de la convocation : 12 décembre 2023

Date d'affichage : 29 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le dix-neuf décembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Claire FAIVRE, Maire

Etaient présents : Mmes MM M. JACOBBERGER B. PY – T. SEGUIN adjoints F. LUPFER – C. HOTTINGER – R. KIFFER – Y. TESTON – S. TETOT – P. PARISOT – G. SALVI – C. LAMBOLEY – V. TRARI MEDJAOUI – S. LAMBERT – T. SCHLUMBERGER – B. GRANDJEAN – O. HOUILLOU – M. FAIVRE – A. IPPONICH – M. HEQUET

Pouvoirs : S. COLLILIEUX donne pouvoir à T. SEGUIN – D. RANOUX donne pouvoir à Y. TESTON – G. BRIOT donne pouvoir à B. PY

Absents : C. AMAROT HOUSSARD – Q. COUVREUR – M. BONNET – P.E. PHEULPIN

Philippe PARISOT a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2023/12/90

Subvention 2023 petits doigts de fée

Madame le Maire propose de verser une subvention de 180 € à l'association des Petits Doigts de Fée. Différents projets seront proposés en collaboration avec les écoles et le CMJ.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, valide le versement d'une subvention de 180 € à l'association les petits doigts de fée.

- Fait et délibéré, les an, mois et jour que dessus.
- Ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,
Marie-Claire FAIVRE